

# Bases de l'Assurance collective - ABCO

**Code produit :** ABCO

**Niveau :** Initiation

**Modalité :** Presentiel

**Durée (en heure) :** 21.0

**Tarif :** 1740,00 € HT

**Eligible DDA :** oui

**Public :** intermédiaires, gestionnaires et commerciaux de sociétés d'assurances souhaitant découvrir le monde de l'assurance collective

**Prérequis :**

aucun

## Objectif

- identifier les différences entre les régimes de base et les régimes complémentaires
- comprendre le fonctionnement des contrats collectifs (prévoyance et retraite)
- développer une culture générale de l'assurance collective
- comprendre le vocabulaire utilisé dans ce domaine

## Programme de la formation

### 1-Système de protection sociale français

- Panorama et mécanismes généraux
- Prestations des salariés (rappel)
  - Prestations en espèces

- Frais de santé
- Régimes obligatoires de retraite des salariés (rappel)
  - Panorama et réformes
  - Retraite Sécurité sociale
  - Retraite complémentaire ARRCO/AGIRC

## 2-Obligations de l'employeur

- Loi de mensualisation
- ANI de novembre 2017 (ex CCN des cadres de 1947)
- Convention collective
- ANI de janvier 2013, loi du 14 juin 2013

## 3-Approche globale des solutions apportées par l'assurance

- Régimes frais de santé collectifs
- Régimes de prévoyance collectifs
  - Régimes décès
  - Régimes incapacité, invalidité
- Régimes de retraite surcomplémentaires
  - Régimes à cotisations définies
  - Régimes à prestations définies

## 4-Règles de mise en place des contrats collectifs

- Accord collectif
- Référendum
- Décision unilatérale de l'employeur
- Rôle du CSE
- Cas des mandataires sociaux

## 5-Aspects juridiques des contrats collectifs

- Loi Evin
- Portabilité
- Contrat frais de santé responsable

## 6-Règles fiscales et sociales des contrats collectifs

- Articles 39 et 83 du CGI
- Catégories objectives
- Limites fiscales et sociales
- Taxes

## **Moyens d'évaluation**

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

## **Méthodes pédagogiques**

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation d'exercices et de cas pratiques
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.